



PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre, le samedi 29 juin, à 10 h 30, les membres de l'association se sont réunis dans la salle polyvalente communale d'Arancou sur convocation du conseil d'administration en date du 06 mai 2024.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

M. Bordes Alexandre, Maire d'Arancou et Président d'honneur est présent.

Membres du Conseil d'Administration présents :

Mme Baptiste Chantal

Mme Mendivé Annie

Mme Moral Chantal,

Mme Olhasque Maïté

M. Peyrebrune Jean-Louis

Mme Pouyanné Valérie

M. Sanglar Robert

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés :

M. Bouyssoux Michel

Mme Dachary Martine

Mme Steinmetz Christiane

M. Villaume Franck.

A 10 h 30, lecture de l'ordre du jour de la réunion est donnée :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Point de situation du budget 2024 au 29.06.2024 ;
- Budget prévisionnel 2025 ;
- Prévisions animations et projets 2024/2025 ;
- Questions diverses ;
- Questions des adhérents ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Apéritif/Grillades.

RAPPORT MORAL :

Le Président salue et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (120) ainsi que Monsieur Alexandre Bordes le Maire d'Arancou.

Une adhérente dans la salle est particulièrement mise à l'honneur. Il s'agit de Mme Marie-Odile SCIUS. Elle habite à Sarrebourg en Moselle et a fait 1.180 kms. Elle a adhéré à l'AJA en août 2008 lors de son passage à Arancou, le gîte n'était pas encore ouvert et elle a donc dormi dans la salle de la Mairie.

Des applaudissements chaleureux saluent sa présence à cette AG et sa fidélité à l'AJA.

Pour commencer un point de situation sur les adhérents est fait :

Fichier des adhérents :

- Au 01 juillet 2023 l'Association Jacquaire d'Arancou comptait 274 adhérents.
- 5 adhérents ont été radiés pour non paiement de cotisation depuis 2021
- 3 adhérents sont décédés en 2024 : Mme Yvette DUPRAT, M. Christian GARAT et M. Michel BARRUCQ
- 17 adhésions nouvelles ont été enregistrées.

Aujourd'hui 29 juin 2024 l'Association Jacquaire compte 283 adhérents.

Les nouveaux adhérents (par date d'inscription) :

- **CADEAC** Claudine et Alain de MOUGUERRE 64990
- **DESCOURS** Vanessa et LAURENT de CAME 64520
- **DARY** Ghislaine et Jacques d'ONDRES 40440
- **MILLOT** Claudine et Thierry d'ONDRES 40440
- **BENZ** Jean-Michel et Dany de BIDART 64210
- **MIRABEL** Bernard et Carole de BIARRITZ 64200
- **GAUTHIER** Anne de BAYONNE 64100
- **GUIRONNET** Fabien d'ARANCOU 64270
- **GALLIOT** Nathalie d'ARANCOU 64270
- **BLOCH** Didier d'ARANCOU 64270
- **ROZES** Jocelyne d'ARCANGUES (64200)

Un moment de souvenir et de recueillement

A la mémoire de nos 3 adhérents décédés depuis le début de l'année 2024 et avant de donner la parole au Père Bernard NANA curé de la Paroisse Notre Dame du chemin le Président demande à l'assistance d'écouter quelques minutes le chant « XALBADOREN HERIOTZEAN » très connu au Pays Basque. Les paroles ont été écrites en 1978 par le compositeur Xabier LETE en hommage au poète basque XALBADOR.

Après avoir allumé 3 bougies le père Bernard a fait une prière pour nos 3 disparus puis a fait chanter l'assistance.

Statuts et actions de l'AJA et présentation du C.A.

Comme à chaque AG, à l'attention des nouveaux adhérents, et un rappel pour les anciens, le Président fait une présentation des statuts de l'AJA, de ses actions, et du Conseil d'Administration.

Que fait l'association ?

1/ Elle accueille les pèlerins de Saint-Jacques :

- En gérant le gîte communal « Bourthaire » destiné à héberger les pèlerins de Saint-Jacques se rendant à Compostelle par la voie historique dite *de Tours* (ou *de Paris*) ;
- En participant à l'entretien du balisage et du chemin GR 655 sur le territoire d'Arancou ;
- En contribuant à la sauvegarde du patrimoine communal lié au pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle mais aussi du patrimoine communal en général ;
- En entretenant des liens avec les associations poursuivant les mêmes buts en France et à l'étranger et tout particulièrement *l'Association des Amis du chemin de Saint-Jacques Pyrénées Atlantiques* ;
- En aidant et conseillant les pèlerins et futurs pèlerins ;
- En entretenant des relations suivies avec tous les hébergements (privés ou municipaux) qui existent entre *Sorde l'Abbaye* et *Saint-Palais*, et en encourageant la création de nouveaux lieux d'accueil.

2/ Elle gère le gîte communal « Bourthaire »

- Par bail emphytéotique (se terminant en 2038) la commune d'Arancou a confié à l'AJA la gestion du gîte qui possède tous les agréments pour recevoir tous type de public : Education Nationale, Jeunesse et Sports, handicapés
Ouvert toute l'année, outre les pèlerins, il accueille :
Des réunions de familles ou d'amis (anniversaires, baptêmes, communions, cousinades, mariages, départs à la retraite, etc... ; Des Clubs de sport, des cyclos-touristes ;

Des réunions associatives, des séminaires ; Des classes vertes ; Des enfants en difficulté ; Des handicapés.

3/ Elle participe à l'animation du village d'Arancou

En relation et collaboration avec le Comité des Fêtes d'Arancou elle organise ponctuellement : des marches, des concerts, des expositions, des visites patrimoniales, des rencontres, des animations diverses.

Présentation du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : LOUBET Jean-Pierre

Président d'honneur : BORDES Alexandre Maire d'ARANCOU

Vice-Présidente : MORAL Chantal

Vice-Président : PEYREBRUNE Jean-Louis

Secrétaire : DACHARY Martine

Secrétaire adjointe : STEINMETZ Christiane

Trésorière : MENDIVE Annie

Trésorière adjointe : OLHASQUE Maïté

Membre désigné par le conseil municipal d'ARANCOU : POUYANNE Valérie

Membre : BAPTISTE Chantal

Membre : BOUYSSOUX Michel

Membre : SANGLAR Robert

Membre : VILLAUME Franck

5 membres sont en fin de mandat cette année, PEYREBRUNE Jean-Louis, STEINMETZ Christiane, OLHASQUE Maïté, BAPTISTE Chantal et BOUYSSOUX Michel. Ils sont tous volontaires pour continuer.

Mme BAPTISTE Chantal a fait part lors du dernier CA qu'elle était disposée à céder sa place si un ou une volontaire se présentait. Elle évoque des problèmes de disponibilité.

Appel de volontaire est fait dans l'assistance.

Pas de candidat.

Mme BAPTISTE Chantal restera en place en attendant une candidature ultérieure.

Les 5 membres sont renouvelés pour un nouveau mandat. Approbation par mains levées .

Fonctionnement du gîte :

Les pèlerins :

329 pèlerins en 2023, et déjà 150 pèlerins en 3 mois (avril, mai, juin) en 2024

2022 : 301 pèlerins 2021 : 168 2020 : 116 2019 : 166 2018 : 175 2017 : 133

2016 : 98 2015 : 186 2014 : 179 2013 : 137 2012 : 222 2011 : 236

2010 : 144 2009 : 173

Une enquête réalisée entre 2019 et 2021 (4.000 questionnaires) sur les pèlerins donne les statistiques ci-dessous :

- 54% de femme
- 62% ont plus de 56 ans, 11% moins de 35 ans
- Autant de retraités (44%) que d'actifs (44%)
- 37% de cadres et professions libérales, 10% de commerçants, 2% d'ouvriers.
- 50% des marcheurs sont seuls, 22% entre amis, 18% en couple et 9% en famille
- 39% chemin spirituel, 41% rencontres et partage, 45% randonnée et paysages, 51% se ressourcer et se déconnecter
- Les marcheurs réalisent 26 km par jour en moyenne pour une durée de voyage de 28 jours en moyenne
- Principale difficulté : trouver un hébergement libre pour la nuit
- Dépense moyenne : 46 €/jour pour se loger et se nourrir soit 1.100 € pour 25 à 30 jours de cheminement.

A noter que le pèlerin qui s'arrête à Arancou fait une économie conséquente. Sa dépense est d'environ 16 € (10 € d'hébergement et 6 € pour son ravitaillement).

Yannick, un pèlerin polonais, est passé cette année pour la 4^e fois à Arancou. Ce pèlerin a parcouru déjà 11.500 kms sur les chemins jacquaires. Et il ne s'arrêtera pas là, il a programmé un nouveau départ et promet de repasser à Arancou en 2025. Il sera cette fois là accompagné de son fils qui est prêtre en Pologne.

(La photo de Yannick est projetée, avec gros plan sur des mollets qui ont parcouru 11.500 kms)

Le Président demande aux adhérents qui se lancent sur le chemin de Saint-Jacques de bien vouloir se signaler, de donner de leurs nouvelles pour que l'on suive leur périple.

Deux adhérentes présentes dans la salle qui vont partir en septembre 2024, Marie-Christine et Viviane, sont mises à l'honneur et font l'objet de vifs applaudissements et encouragements de la part de l'assistance.

Les groupes :

25 % de recettes en plus en 2023 en ce qui concerne les groupes par rapport à l'année 2022 qui avait été déjà une année de reprise post crise sanitaire.

Très bon planning de remplissage pour 2024

L'obligation d'utiliser la salle BB a considérablement atténué les nuisances sonores causées au voisinage.

Un rappel à un comportement correct et respectueux de voisinage continue à être donné au responsable signataire du contrat à son arrivée.

Entretien du gîte :

1/ INTERIEUR :

Les 2 jours annuels d'entretien (ménage et peinture, petit bricolage) ont rassemblé une vingtaine de bénévoles en mars 2024.

2/ EXTERIEURS :

Les travaux (tonte pelouse, taille des arbustes) sont confiés à Philippe Joliberry, employé municipal. Le travail est estimé à environ une moyenne de deux heures par semaine et il est facturé par la Mairie en fin d'année.

Coût en 2023 : 1.229 €

L'AJA a pris en charge bénévolement l'entretien du massif dit « du pèlerin » devant le gîte. Cette tâche a été confiée à Annette Duval, Martine Bourdeau et Frédéric Etchegoyen, qui s'occupent également des rosiers côté terrasse, et des fleurs à l'entrée du gîte.

Les plantes mises en place sont payées par l'AJA.

Un investissement important (+ de 7.000 €) a été réalisé ce premier semestre 2024 avec l'achat et la mise en place d'un abri-jardin en bois destiné au rangement de matériels tels que la tondeuse, la brouette, les outils de jardin, les planchas.

Merci à Jean-Léon, Nicolas, Philippe et Michel, bricoleurs expérimentés qui ont mené à bien cette affaire.

Bénévolat associatif :

Le total des heures de travail effectuées par les bénévoles de l'AJA (une vingtaine de personnes) a été estimé à **260 heures** pour l'année 2023 :

- Entretien gîte(1 WE de ménage/an)
- Peinture
- Plomberie
- Petite électricité
- Menuiserie
- Travaux extérieurs entretien parc
- Entretien du GR 655
- Cuisine et service (AG et manifestations)
- Accueil groupes

La valorisation de ce bénévolat au taux horaire du SMIC (11,27 €) se monte donc à **2.930 €** pour l'année 2023

Ainsi pour cette année la valorisation prise en compte sera arrondie à **3.000 €**

Merci donc à tous les bénévoles qui répondent présents tout au long de l'année.
Les noms de ces bénévoles est affichée sur l'écran, ils sont applaudis par l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER :

Notre contrôleur aux comptes habituel Michel OSTER étant indisponible cette année il a été demandé à Madame Florence TREDEZ de bien vouloir vérifier les comptes de l'année 2023.
Le registre recettes/dépenses et les pièces comptables lui ont été remises pour vérification. Ce contrôle n'a donné lieu à aucune remarque.

BILAN COMPTABLE au 31 décembre 2023

RECETTES :

TOTAL RECETTES : **47.395,77 Euros**

DEPENSES :

TOTAL DEPENSES : **44.645,10 Euros**

BALANCE DE L'EXERCICE 2023 : **+ 2.750,67 Euros**

AVOIR au 31.12.2022 : **+ 29.335,72 Euros**

NOUVEL AVOIR au 31.12.2023 : **+ 32.086,39 Euros**

BUDGET 2024 : POINT DE SITUATION au 29 juin 2024 :

Le tableau Recettes et Dépenses détaillées est présenté

RECETTES : 26.730,88 Euros (pour un prévisionnel de 40.550 €)

Les prévisions de recettes de la ligne hébergement (groupes + pèlerins) seront sans doute dépassées elles atteignent déjà à la fin du mois de juin + de 40%.

Les prévisions subventions sont atteintes (2.150 €)

DEPENSES : 23.202,85 Euros (pour un prévisionnel de 40.550 €)

La construction de l'abri-jardin représente un tiers de la dépense et est conforme aux prévisions. Par contre la prévision Sécurité du gîte (300 €) a été largement dépassée (1.168 €) à cause d'un contrôle de sécurité tatillon du SDIS 64.

BUDGET PREVISIONNEL 2025

RECETTES : les prévisions de recettes pour l'année 2025 restent au même niveau qu'en 2024 et ont été fixées à **35.800 €**

Les subventions de le Mairie d'Arancou, de l'Aglo Pays Basque et de la carrière GSM sont espérées pour un total de 2.150 €.

DEPENSES : Les prévisions de dépenses ont été estimées à la même hauteur que les recettes soit **35.800 €**

Les dépenses incompressibles (téléphone/internet, assurances, adhésion OT, contrats d'entretien) se montent à 5.000 €.

Les autres dépenses (électricité, eau, gaz, entretien, location salle BB) sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

Fixation du montant de la cotisation 2025 :

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement normal de l'AJA, hors manifestations bien sûr.

En gros, sur 10 € : 2 € d'assurance, 4 € organisation AG, 2,5 € amélioration chemin et café d'accueil du pèlerin, 1,5 € site internet et bureautique.

Il est proposé de maintenir encore cette année le montant de la cotisation à 10 € par personne mais il n'est pas interdit à chacun de rajouter quelques euros...

Accord unanime des participants pour maintenir la cotisation à 10 €

Il est à noter que la cotisation annuelle est la même depuis 2004, date de création de l'AJA.

Du jamais vu dans une association sans doute.

Proposition adoptée à l'unanimité.

VOTE

Le Président demande à l'assistance de se prononcer sur le RAPPORT FINANCIER qui vient d'être présenté et détaillé, vote à mains levées.

Unanimité de la salle. Rapports financier approuvé et adopté.

PREVISIONS ANIMATIONS 2024/2025

Dimanche 29 septembre 2024

12^{ème} édition de la journée « sportive-musicale et gastronomique »

marche sur le chemin de St Jacques, concert et buffet/grillades.

1 marche au départ de Sorde l'Abbaye sous la conduite de Philippe BORDES

1 marche au départ d'Arancou sous la conduite de Marie-Christine SANGLAR et de Viviane ETCHETO

Le concert avec en première partie les saxos du groupe LAUBEN et en deuxième partie les basques d'AIZKOA.

Buffet/Grillade traditionnel en libre participation.

1^o semestre 2025 date à fixer

ELIMBERRI : une soirée « basco/gasconne » avec le musicien chanteur basque Pantxix BIDART, et son compère gascon Primaël MONTGAUZI

Le spectacle Elimberri de Pantxix Bidart et Primaël Montgauzi c'est la rencontre de deux cultures et deux langues sœurs, la basque et l'occitane dans son dialecte gascon. Les deux artistes les font dialoguer, chanter, s'harmoniser de manière actuelle, faisant rejaillir leur sagesse ancestrale dans notre monde contemporain. On se sent hors du temps, comme une veillée près du feu, transporté par la musique, les contes et les légendes, par la douceur des chants et la poésie des mots.

Cette soirée pourrait être prise en charge par une subvention de l'Aglo Pays Basque qui confirme sa volonté d'aider les artistes professionnels du territoire à diffuser leur création et paierait 60% du coût total du spectacle.

Année 2025 : date et lieu à fixer

Mme Chantal MORAL propose de contacter une amie, **la chanteuse TARA**, pour organiser une soirée musicale.

La proposition est retenue et si possible cette organisation sera programmée en 2025. Salle des fêtes, gîte ? A voir.

QUESTIONS DIVERSES :

Commission de sécurité du gîte

La visite périodique de contrôle triennale s'est déroulée le 07 février 2024.

Un avis FAVORABLE a été émis par la commission de sécurité.

Malgré cet avis FAVORABLE nous avons été convoqués au SDIS à ANGLET devant la commission plénière de sécurité.

A notre grande surprise la commission plénière de sécurité du 21 mars 2024 nous a signifié un avis DEFAVORABLE et nous a demandé de prendre toutes les mesures nécessaires et d'apporter les justificatifs à la commission de sécurité.

Le 15 avril 2024 toutes les mesures étant prises le dossier a été transmis à la Sous-Préfecture.

A ce jour il n'y a toujours pas de retour du SDIS 64, le gîte continue à fonctionner grâce à la prise de responsabilité de Monsieur le Maire autorisant la poursuite de l'exploitation...

Bilan de cette commission : **+ de 1.000 €** de dépenses supplémentaires (achat d'un onduleur pour le téléphone fixe, protection de l'alarme SSI, 2 contrôles supplémentaires par la société DEKRA).

DON de Monsieur Joseph ITHURRIA

Joseph ITHURRIA, adhérent de l'AJA et peintre amateur a fait don à la commune d'Arancou de 3 de ses œuvres, tableaux de peinture à l'huile, intitulés :

- Conversation à l'auberge
- Le Lac bleu dans les Pyrénées
- La baie de Saint-Jean-de-Luz et la Rhune

Monsieur le Maire souligne que cette donation doit faire l'objet d'une procédure administrative et que la valeur de ces œuvres doit être déclarée. Le nécessaire sera fait.

Chaleureux applaudissements de l'assistance pour remercier Joseph.

Amicale des adolescents et des jeunes du CAP SIZUN et DU PAYS BIGOUDEN 29790 BEUZEC-CAP-SIZUN

La Mairie d'Arancou a donné son accord pour accueillir une cinquantaine de pré-adolescents bretons du mercredi 10 juillet 2024 au jeudi 25 juillet 2024.

Une vingtaine de tentes seront installées autour de la salle BB.

C'est Valérie qui s'implique dans l'organisation de ce séjour. L'AJA lui apportera toute l'aide souhaitée.

Une soirée paella est proposée.

Voici ce qu'a écrit à l'AJA Pascal Queré le directeur du camp :

« Votre commune se mobilise fortement pour offrir un beau panorama des cultures basques et béarnaises.

Merci beaucoup, c'est la première fois de ma longue carrière qu'il y a une telle mobilisation !

La proposition de la paëlla est un autre très bel exemple : c'est très sympa ! Je vous propose de viser le lundi 22 juillet au soir.

J'espère que cela ne coûtera pas trop cher à votre association ! »

Audit de la société REKOBAT.

Le rapport d'audit énergétique et architectural effectué entre les mois de juin et d'octobre 2023 est parvenu à la Mairie.

Rapport de 48 pages qui propose un plan d'actions pour réduire les besoins énergétiques et améliorer les installations de chauffage du gîte.

Coût des travaux selon scénario choisi : entre 99.682 € TTC et 172.420 € TTC

Sans commentaire...

C'était pour information.

Electricité :

Information donnée par l'EDF : la Formule Tarifaire d'Acheminement (FTA) va évoluer.

Découpage à 4 plages temporelles : Heures Pleines Hiver (HPH) Heures Creuses Hiver (HCH) Heures Pleines Eté (HPE) Heures Creuses Eté (HCE).

L'objectif consiste à inciter les consommateurs à maîtriser leurs consommations durant les périodes de pointe.

Pas sûr que cette information interpelle nos locataires...

LE MOT de Monsieur le Maire d'Arancou :

Après avoir salué et remercié tous les adhérents présents Monsieur le Maire s'associe à l'hommage des disparus qui vient de se dérouler et remercie chaleureusement le Père Bernard Nana.

Il félicite les bénévoles de l'AJA pour leur engagement dans l'entretien et la tenue impeccable du gîte.

Il revient sur les propos du Président en ce qui concerne les bonnes relations AJA/GSM pour confirmer que du côté de la Mairie tout se passe bien aussi.

La convention qui doit être signée entre la commune d'Arancou et GSM est actuellement gelée.

En cause la campagne de fouilles préventives menées en début d'année autour du site de la grotte Bourouilla par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a permis de découvrir quelques objets ayant un certain intérêt.

Cette convention, importante pour le budget de la commune, devrait quand même être signée.

En ce qui concerne justement le budget une mauvaise nouvelle en provenance du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques vient de parvenir à la Mairie. Les subventions attendues par les communes pour le deuxième semestre 2024 sont très menacées.

Le devenir de la maison « Bergemayou » (à 100 m du gîte sur la route de Labastide-Villefranche) maison qui a été acquise par la commune par l'intermédiaire de l'EPFL sera légué au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande à l'assistance de lever la tête pour constater que le plafond de cette salle communale a besoin de travaux urgents. Quelques plaques d'isolants se détachent et sont juste retenues par le filet de protection. La réfection de la toiture et l'installation de panneaux photovoltaïques sont les prochains objectifs.

En ce qui concerne la partie « Commission de Sécurité » développée par le Président de l'AJA il confirme son agacement par cet avis donné par le SDIS 64 et ces tracasseries administratives. Il a fait simplement son devoir de Maire responsable en donnant l'autorisation à l'AJA de continuer à exploiter ce bâtiment communal.

Monsieur le Maire termine son exposé en se disant prêt à répondre aux questions des adhérents le moment venu.

QUESTIONS DES ADHERENTS

La parole est donnée aux adhérents.
Aucune question n'est posée.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale se termine à 12 h 00, elle aura durée 1 h 00.

La date de la **21° Assemblée Générale est fixée au samedi 28 juin 2025 à 10 h 30**

Le Président de l'Association Jacquaire
Jean-Pierre LOUBET